



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 28 juillet 2022

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

La crise de la Covid-19 a eu, selon des études établies notamment en Belgique, des retombées directes et indirectes sur l'absentéisme, les retards d'apprentissage et les décrochages dans presque tous les degrés d'enseignement.

Nous aimerions dès lors poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse :

- Une telle évolution inquiétante a-t-elle aussi été constatée au Luxembourg ? Comment ont évolué les absences injustifiées et les décrochages scolaires les deux dernières années ?
- Quels sont les types d'enseignement les plus touchés ?
- Quels sont les groupes d'âge les plus affectés ?
- Quelles sont, le cas échéant, les mesures envisagées pour faire face à une telle évolution ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

Francine Closener
Députée

Mars Di Bartolomeo
Député



Réponse de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Claude Meisch, à la question parlementaire n° 6566 de Madame et Monsieur les Députés Francine Closener et Mars Di Bartolomeo

La réponse à la question des honorables Députés est divisée en trois parties, la première ayant trait à la question du décrochage scolaire, la deuxième à celle des retards d'apprentissage tandis que la troisième partie esquisse les mesures envisagées pour faire face à l'évolution constatée.

Le décrochage scolaire¹

Le décrochage scolaire désigne le fait d'abandonner un parcours scolaire avant l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification finale.

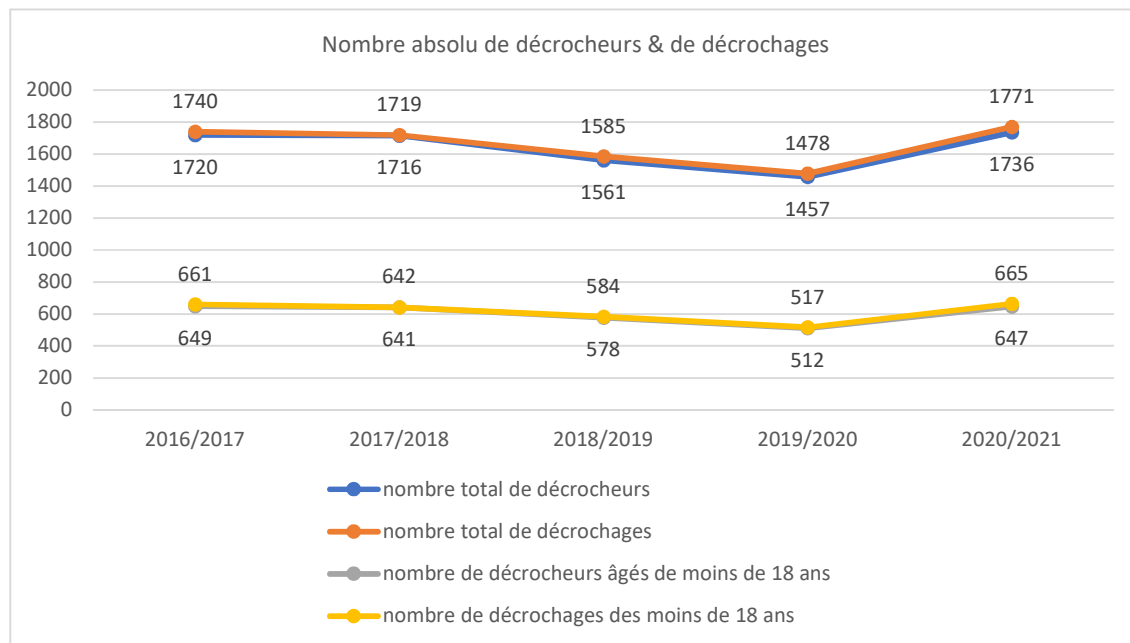
Un décrocheur est défini comme un élève à plein temps, qui n'est plus soumis à l'obligation scolaire et a moins de 24 ans accomplis à la date de départ, et qui a quitté le système scolaire luxembourgeois sans diplôme ou certification finale (c'est-à-dire sans Certificat de capacité professionnelle – CCP, Diplôme d'aptitude professionnelle – DAP, Diplôme de technicien ou Diplôme de fin d'études secondaires générales / classiques).

De ce fait, ne sont pas considérés comme décrocheurs les élèves ayant quitté le lycée durant la période scolaire, mais s'étant réinscrits dans un autre lycée au cours du même mois de leur désinscription. Certains élèves peuvent avoir décroché de l'école plus d'une fois. Il est donc important de faire la distinction entre le nombre de décrocheurs et le nombre de décrochages. Un décrocheur sera toujours comptabilisé une seule fois malgré le fait qu'il puisse avoir décroché plusieurs fois au cours de son parcours scolaire.

Les données qui suivent sont extraits du rapport *Jeunes décrocheurs et jeunes inactifs au Luxembourg 2020/2021* publié par le MENJE. Les données pour l'année 2021/2022 sont encore incomplètes et ne seront disponibles que fin 2022/début 2023.

¹ La réponse se limite à la question du décrochage scolaire ; en effet, pour des raisons techniques, la comptabilisation des absences injustifiées au niveau national n'est pas possible.

Évolution des décrochages scolaires les dernières années



L'analyse des chiffres absolus des décrocheurs et décrochages montre une augmentation pour l'année scolaire 2020/2021 par rapport aux deux années précédentes. Cette augmentation fait suite à trois années de décroissance du nombre de décrocheurs consécutives.

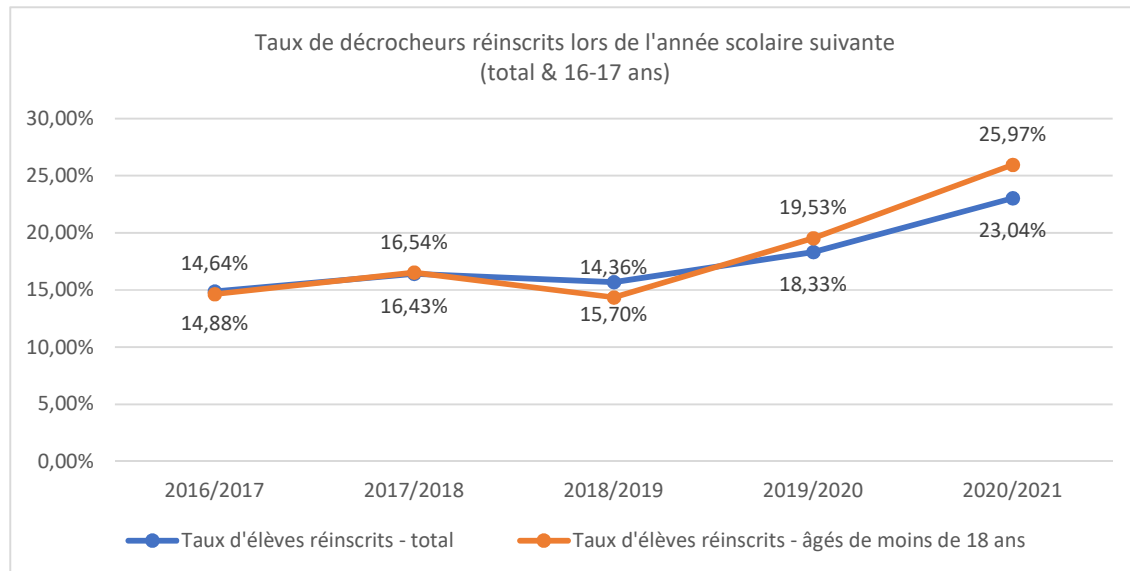
Taux de décrocheurs et de décrochages



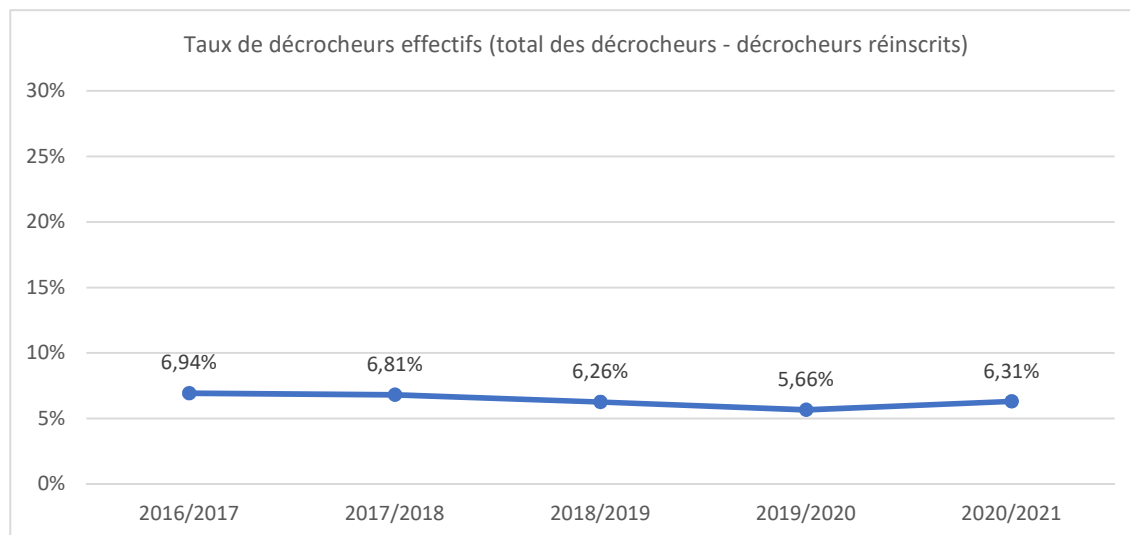
Le graphique montre que les taux de décrocheurs et de décrochages ont augmenté en 2020/2021 après deux années consécutives de baisse.

L'augmentation des taux de décrocheurs et de décrochages pourrait être une conséquence de deux années scolaires marquées par des conditions d'apprentissage plus difficiles en raison de la pandémie de Covid-19.

Par contre, on peut constater une évolution favorable au niveau de la réinscription d'élèves, c'est-à-dire du taux de décrocheurs qui se réinscrivent après une période d'absence du système scolaire.

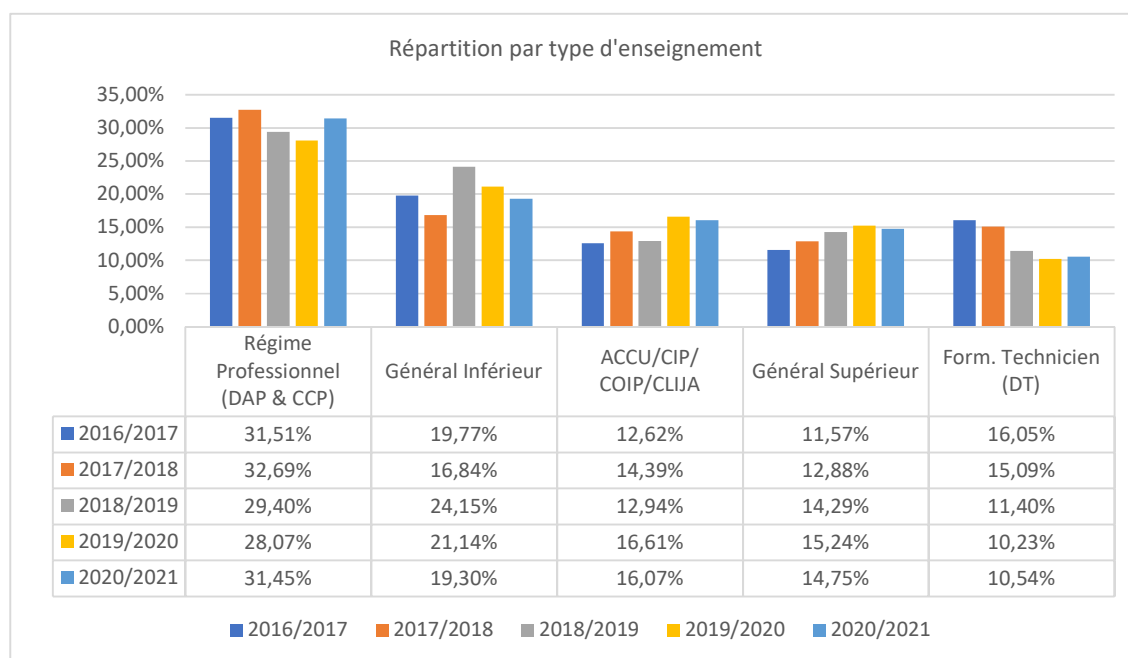


En comparant les pourcentages au niveau de la réinscription, on constate une nette augmentation du nombre d'élèves décrochant en une année donnée et s'inscrivant pour l'année scolaire suivante. Si le nombre d'élèves ayant abandonné l'école en 2020/2021 est plus élevé que l'année précédente, le taux d'élèves qui se sont réinscrits est également plus important. 23,04 % du total d'élèves qui ont abandonné l'école en 2020/2021 se sont réinscrits l'année suivante (2021/2022).



Si l'on fait abstraction des élèves décrocheurs qui se sont réinscrits l'année scolaire suivante, le nombre de décrocheurs effectifs a été exceptionnellement bas en 2019/2020 et il retrouve un niveau comparable aux années précédentes en 2020/2021.

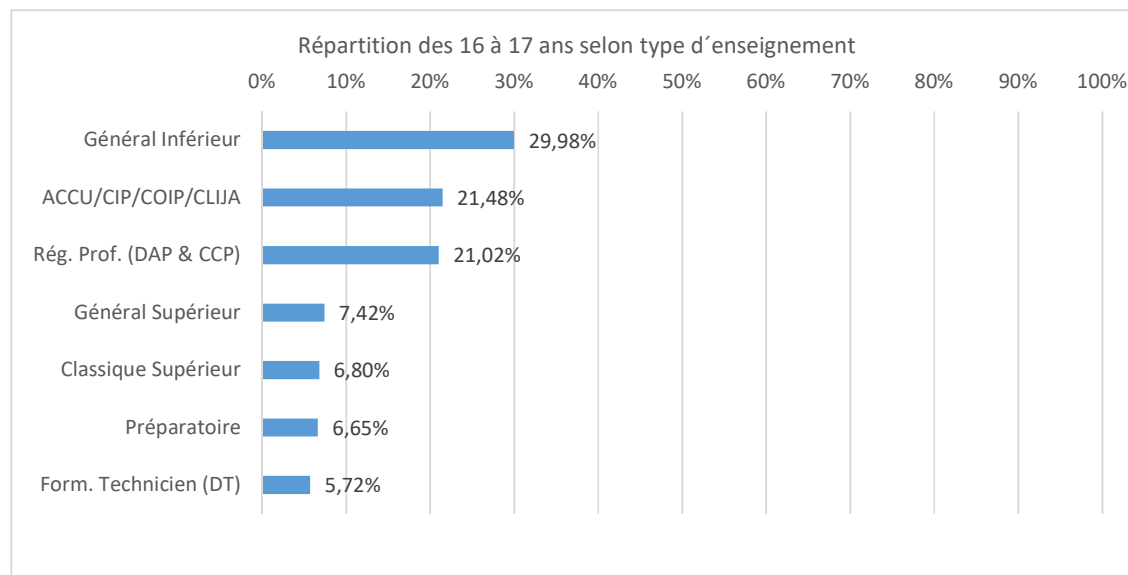
Types d'enseignement les plus touchés



Comme les années précédentes, il peut être constaté que les élèves des classes du régime professionnel sanctionné par un DAP ou un CCP décrochent le plus souvent. En 2020/2021, 31,45 % de tous les décrocheurs ont fréquenté une classe du régime professionnel DAP.

Si l'on considère les deux années scolaires de la crise sanitaire conjointement (2019/2020 et 2020/2021), aucune différence importante ne peut être constatée par rapport aux années précédentes.

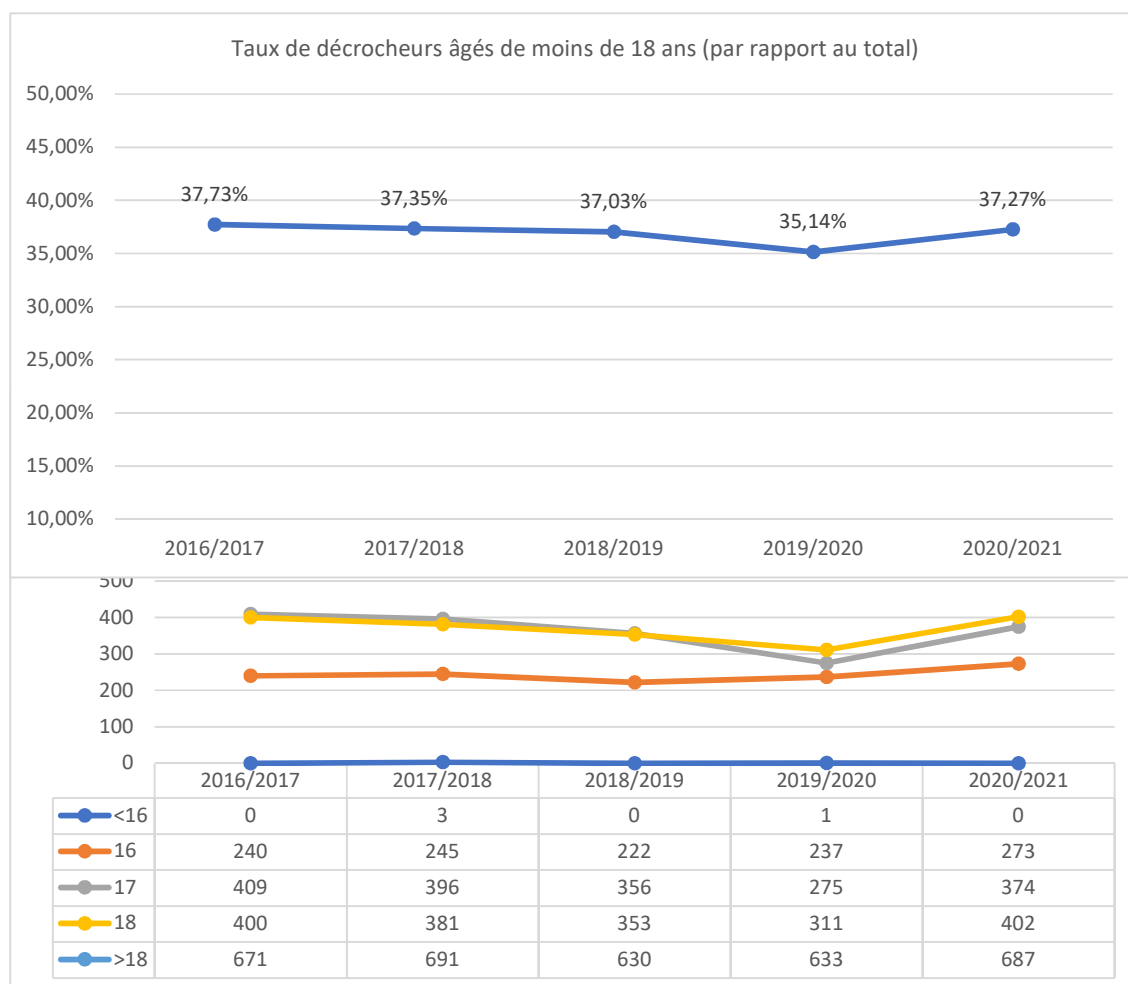
Parmi les moins de 18 ans en décrochage scolaire, 29,98 % (à savoir 194 personnes), étaient dans une classe du cycle général inférieur en 2020/2021.



Groupes d'âge les plus affectés

Si l'on regarde les chiffres absolus des décrocheurs par catégorie d'âge, on constate que 500 à 600 jeunes de moins de 18 ans décrochent chaque année du système scolaire.

En 2020/2021, 1 736 élèves étaient décrocheurs. Parmi eux, 647 avaient moins de 18 ans, ce qui représente un taux de 37,27 %. La part des moins de 18 ans est restée stable au cours des dernières années, avec une légère baisse en 2019/2020.



Les retards d'apprentissage

Les tests de compétence standardisés, qui sont réalisés annuellement dans les écoles fondamentales et secondaires au Luxembourg dans le cadre des Épreuves Standardisées (ÉpStan), visent à mesurer les compétences-clés scolaires des élèves (p. ex., dans les matières allemand, français et mathématiques). Les derniers tests de novembre 2021 ont permis d'évaluer l'impact de la pandémie de Covid-19 sur notre système éducatif et apportent des réponses à la question d'éventuels retards d'apprentissage dus à la pandémie.

Les résultats de l'étude coordonnée par le Luxembourg Centre for Educational Testing de l'Université du Luxembourg (LUCET) fournissent les observations suivantes² :

Résultats des tests ÉpStan dans l'enseignement fondamental

Dans l'ensemble, les scores de compétence au niveau de l'enseignement fondamental sont restés plutôt stables même après deux ans de pandémie. La détérioration des scores de compétence en compréhension de l'oral en allemand observée en 2020, qui s'était manifestée chez les élèves du cycle 3.1 indépendamment du statut socio-économique et des langues parlées à la maison, semble à première vue avoir été amortie. Les scores de compétence en compréhension de l'oral en allemand se sont améliorés pour tous les élèves peu importe leur statut socio-économique. Cependant, si l'on considère le groupe linguistique, une image plus nuancée apparaît : les élèves qui parlent le luxembourgeois et/ou l'allemand à la maison se sont fortement améliorés en compréhension de l'oral en allemand par rapport aux ÉpStan 2020. Par contre, les élèves qui parlent le français ou le portugais à la maison n'ont pas fait ce saut, mais continuent à atteindre le niveau de compétence détérioré observé après la première année de pandémie.

En outre, les résultats des ÉpStan 2021 montrent une légère baisse des compétences de l'écrit en allemand au niveau du cycle 4.1. Cette baisse a été observée pour tous les élèves, indépendamment de leur statut socio-économique et des langues parlées à la maison. Pour les élèves parlant le français à la maison, la baisse est cependant plus prononcée et s'annonce déjà dans les résultats du cycle 3.1.

Résultats des tests ÉpStan dans l'enseignement secondaire

Comme au niveau de l'enseignement fondamental, les scores de compétence des élèves du secondaire – et en particulier pour le type d'enseignement de l'ESC – sont largement stables. Pour les deux autres types d'enseignement (ESG et ESG-VP), une détérioration des compétences en compréhension de l'écrit en allemand a cependant été observée. Au niveau de l'ESC, cette baisse touche principalement les élèves qui parlent le français à la maison. En ce qui concerne les autres types d'enseignement (ESG et ESG-VP), la baisse de compétences s'observe indépendamment du groupe linguistique des élèves.

Conclusions

Alors que les résultats des ÉpStan de l'automne 2020 ont fourni une première base de données empiriques complète sur les six premiers mois de pandémie (du printemps à l'été 2020), les ÉpStan 2021 permettent un aperçu de la manière dont la pandémie de Covid-19 a affecté les compétences scolaires d'élèves de l'enseignement fondamental et secondaire au Luxembourg et dont les élèves et parents ont fait face aux mesures de protection et d'hygiène liées à la pandémie pendant l'année scolaire 2020/2021.

Sur la base des résultats décrits ci-dessus, les principales conclusions suivantes peuvent être tirées :

- Les résultats des ÉpStan 2021 n'identifient pas non plus une tendance négative systématique qui indiquerait une détérioration des compétences en général chez les élèves de l'enseignement fondamental et secondaire au Luxembourg.
- À première vue, les compétences en compréhension de l'oral en allemand chez les élèves du cycle 3.1 semblent s'être améliorées après les pertes observées pour 2020. Cependant, si l'on considère le groupe linguistique des élèves, une image plus nuancée apparaît : ceux parlant le luxembourgeois

²https://wwwfr.uni.lu/universite/actualites/diaporama/epstan_n_identifie_pas_de_deterioration_des_competences

et/ou l'allemand à la maison montrent effectivement des gains importants de compétence, ce qui n'est cependant pas le cas pour les élèves des deux autres groupes linguistiques (français ou portugais). Ces élèves continuent à atteindre le niveau détérioré de compétences observé après la première année de pandémie.

- Les compétences en compréhension de l'écrit en allemand se sont détériorées, tant au niveau de l'enseignement fondamental qu'au secondaire. Au cycle 4.1., cette baisse a été observée pour tous les élèves, indépendamment du statut socio-économique et des langues parlées à la maison. Au niveau du secondaire (5e), les élèves de l'ESG et de l'ESG-VP sont particulièrement touchés par cette baisse.

- La pandémie de Covid-19 semble accentuer les différences déjà existantes entre les élèves favorisés et défavorisés. Ces différences se manifestent à la fois dans les compétences scolaires des élèves et dans leurs perceptions et attitudes (p. ex., en ce qui concerne leur motivation) de la vie scolaire quotidienne.

Mesures envisagées

L'extension de l'obligation scolaire jusqu'à l'âge de 18 ans apportera une modification profonde à la question du décrochage scolaire.

Organisée pour la première fois en 2020, une troisième édition de la Summerschool, dont le concept pourra encore être affiné au cours des années à venir (séjours linguistiques p. ex.), a lieu pendant les deux semaines précédant la rentrée scolaire de septembre. Elle permet à tous les élèves d'assister à des cours de remise à niveau en présentiel ou de travailler individuellement à la maison avec des dossiers qui sont disponibles en ligne sur www.schouldoheem.lu.

Différentes initiatives et offres visant à améliorer les compétences linguistiques des élèves, en particulier la compréhension orale et écrite, sont mises à disposition des élèves et des enseignants par le SCRIPT :

- La campagne *#liesenassgesond* (www.liesen.lu)
- L'accès aux portails d'apprentissage de la lecture www.onilo.de et www.antolin.de
- L'accès à la bibliothèque numérique read-y, mise en place en collaboration avec la Bibliothèque nationale du Luxembourg (<https://soraapp.com/home>)

Le nouveau concept de la « Hausaufgabenhëllef » est un dispositif d'aide aux devoirs qui soutient l'enfant dans sa scolarité et favorise sa réussite scolaire tout en épaulant les parents. Chaque SEA (comme chaque assistant parental), crée un cadre qui permettra aux élèves des cycles 2 à 4 de faire leurs devoirs à domicile dans un environnement calme.

Luxembourg, le 27 septembre 2022

Le Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

(s.) Claude MEISCH